

# **Capital régional et coopératif Desjardins**

États financiers  
**30 juin 2007**

Le 17 août 2007

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006, et les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des périodes de six mois terminées les 30 juin 2007 et 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2007 et 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Bilans

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	Au 30 juin 2007 \$	Au 31 décembre 2006 retraité (note 3) \$
<b>Actif</b>		
Investissements à impact économique québécois (note 5)	344 312	315 700
Placements (note 6)	296 995	305 345
Comptes débiteurs (note 7)	6 965	5 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 884	20 600
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 3 140 \$; 2 902 \$ au 31 décembre 2006)	100	338
Impôts sur les bénéfices	5 840	3 577
Impôts futurs (note 9)	8 143	4 463
	<u>682 239</u>	<u>655 779</u>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	966	1 159
	<u>966</u>	<u>1 159</u>
<b>Actif net</b>	<u>681 273</u>	<u>654 620</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 8)	696 598	650 197
Bénéfices non répartis (déficit)	(15 325)	4 423
	<u>681 273</u>	<u>654 620</u>
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation</b>	68 683 496	64 139 488
<b>Actif net par action ordinaire</b>	9,92	10,21

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Évolution des capitaux propres

### Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2007 et 2006

(en milliers de dollars)

	<b>2007</b>				
	<b>Capital- actions</b>	<b>Bénéfices non répartis (déficit)</b>			<b>Capitaux propres</b>
		<b>Réalisés</b>	<b>Non réalisés</b>	<b>Total</b>	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	650 197	16 982	(12 559)	4 423	654 620
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>					
Bénéfice net réalisé au cours de la période, déduction faite des impôts de (352\$)	-	203	-	203	203
Variation de la partie non réalisée au cours de la période, déduction faite des impôts de (4 970\$)	-	-	(19 944)	(19 944)	(19 944)
Bénéfice net (perte nette) de la période	-	203	(19 944)	(19 741)	(19 741)
<b>Opérations sur le capital-actions</b>					
Émission d'actions ordinaires	47 203	-	-	-	47 203
Rachat d'actions ordinaires	(802)	(7)	-	(7)	(809)
	46 401	(7)	-	(7)	46 394
Variation nette au cours de la période	46 401	196	(19 944)	(19 748)	26 653
<b>Solde au 30 juin 2007</b>	696 598	17 178	(32 503)	(15 325)	681 273
					<b>2006 retraité</b>
					<b>(note 3)</b>
	<b>Capital- actions</b>	<b>Bénéfices non répartis</b>			<b>Capitaux propres</b>
		<b>Réalisés</b>	<b>Non réalisés</b>	<b>Total</b>	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	572 032	25 187	(10 504)	14 683	586 715
<b>Perte nette</b>					
Perte nette réalisée au cours de la période, déduction faite des impôts de 542\$	-	(2 023)	-	(2 023)	(2 023)
Variation de la partie non réalisée au cours de la période, déduction faite des impôts de (2 250\$)	-	-	(7 692)	(7 692)	(7 692)
Perte nette de la période	-	(2 023)	(7 692)	(9 715)	(9 715)
<b>Opérations sur le capital-actions</b>					
Émission d'actions ordinaires	75 131	-	-	-	75 131
Rachat d'actions ordinaires	(646)	(15)	-	(15)	(661)
	74 485	(15)	-	(15)	74 470
Variation nette au cours de la période	74 485	(2 038)	(7 692)	(9 730)	64 755
<b>Solde au 30 juin 2006</b>	646 517	23 149	(18 196)	4 953	651 470

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Résultats

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2007 et 2006

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et la perte nette par action ordinaire)

	2007	2006
	\$	retraité (note 3) \$
<b>Produits</b>		
Produits réalisés		
Intérêts et dividendes sur les placements	6 872	7 175
Gain (perte) à la cession de placements	3	(166)
Intérêts sur les débiteures et dividendes	7 659	4 355
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	(3 808)	(2 052)
Honoraires de négociation	1 106	678
Droits d'adhésion	64	118
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	(17 782)	(2 470)
Placements	(7 132)	(7 472)
	<hr/>	<hr/>
	(13 018)	166
	<hr/>	<hr/>
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation	10 675	10 181
Services aux actionnaires	903	939
Taxe sur le capital	229	102
Amortissement des logiciels	238	367
	<hr/>	<hr/>
	12 045	11 589
	<hr/>	<hr/>
<b>Perte avant impôts sur les bénéfices</b>	(25 063)	(11 423)
<b>Impôts sur les bénéfices recouverts (note 9)</b>	(5 322)	(1 708)
	<hr/>	<hr/>
<b>Perte nette de la période</b>	(19 741)	(9 715)
	<hr/>	<hr/>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires</b>	66 806 800	58 736 643
<b>Perte nette par action ordinaire</b>	(0,30)	(0,17)

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2007 et 2006

(en milliers de dollars)

	2007 \$	2006 retraité (note 3) \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette de la période	(19 741)	(9 715)
Ajustements pour		
Perte (gain) à la cession de placements	(3)	166
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	3 808	2 052
Variation de la moins-value non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	17 782	2 470
Placements	7 132	7 472
Amortissement des logiciels	238	367
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	339	906
Impôts futurs	(3 680)	(2 416)
Intérêts capitalisés et autres éléments hors caisse	(470)	(327)
	<u>5 405</u>	<u>975</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(3 640)	(3 507)
	<u>1 765</u>	<u>(2 532)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissements à impact économique québécois	(63 238)	(19 004)
Acquisition de placements	(41 212)	(71 987)
Produit de la cession d'investissements à impact économique québécois	13 506	11 993
Produits de la cession de placements	42 094	26 149
	<u>(48 850)</u>	<u>(52 849)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	47 178	75 130
Rachat d'actions ordinaires	(809)	(661)
	<u>46 369</u>	<u>74 469</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>		
	(716)	19 088
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>		
	<u>20 600</u>	<u>6 691</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		
	<u>19 884</u>	<u>25 779</u>
<b>Renseignement supplémentaire</b>		
Impôts sur les bénéfices payés	850	3 790

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

### Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q. c. C-6.1) (la « Loi ») et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1er juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exerçant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire québécois.

### Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration normalement composé de 13 membres comme suit :

- huit personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- deux personnes nommées par les dix membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la Loi;
- le directeur général de la Société.

### Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement, principalement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 100 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 50 000 000 \$.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

En vertu de la Loi, d'autres investissements peuvent se qualifier comme étant admissibles tels les investissements dans certains fonds d'investissement, si les conditions spécifiques prévues par la Loi sont respectées.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles, de même que les autres investissements qualifiés, qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque et effectués à titre de premier acquéreur, doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent, et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles. Peuvent également être considérés dans les calculs les investissements effectués à titre autre que celui de premier acquéreur jusqu'à concurrence du tiers de l'ensemble des investissements effectués à titre de premier acquéreur dans cette entité admissible. Ces règles ont été respectées au 31 décembre 2006.

## 2 Principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

### Résultat étendu

L'état du résultat étendu n'est pas présenté compte tenu qu'il n'y a aucune différence entre le bénéfice net de la Société et son résultat étendu.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Investissements à impact économique québécois

### Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur. La juste valeur est établie selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan s'il existe un marché actif. En l'absence de marché actif, une évaluation utilisant les techniques d'évaluation des actions non cotées pourrait être effectuée. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

### Actions non cotées, débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

### Cautions

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par la Société relativement à une caution qu'elle a accordée, une approche fondée sur l'actif et une méthode de valeur de liquidation est utilisée afin d'estimer le montant de passif à constater.

## Placements

Les placements consistent en des placements temporaires, en des obligations, en des actions privilégiées et en des parts de fonds de fonds de couverture à leur juste valeur. Les parts de fonds de fonds de couverture sont inscrites à leur juste valeur telle qu'elle est estimée par leurs administrateurs respectifs à la date du bilan. La juste valeur des autres placements est calculée selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour la Société de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisés comme passif en diminution des placements et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont enregistrés aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ». Au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006, la Société n'est pas partie à des transactions de vente à découvert.

## Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Société conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. L'écart entre le coût d'achat et le prix de vente prédéterminé et l'écart entre le prix de vente et le prix de rachat prédéterminé sont comptabilisés au poste « Intérêts et dividendes sur les placements », selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006, la Société ne détient aucun titre acquis en vertu de conventions de revente ni de titre vendu en vertu de conventions de rachat.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

## Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

## Conversion de devises

Les actifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que les actifs et les passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## **Impôts sur les bénéfices**

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## **Constatation des produits**

### Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Les dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription aux registres des actionnaires et lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

### Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession de placements et d'investissements à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

### Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

### Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

### Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance. L'amortissement des primes et escomptes est enregistré aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ».

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 3 Modifications de conventions comptables

### Modifications comptables

Le 1er janvier 2007, la Société a adopté la norme comptable intitulée « Modifications comptables » (chapitre 1506) du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections

### Consolidation de participations dans une société de placements

En avril 2007, le Conseil des normes comptables a apporté des modifications à la note d'orientation portant sur les sociétés de placements (NOC-18) qui viennent changer les critères utilisés pour déterminer si une participation dans une société de placements doit être consolidée ou présentée à sa juste valeur. La Société a décidé d'appliquer de façon anticipée ces modifications de la NOC-18.

À la suite de ces changements, toutes les participations de la Société dans des sociétés de placements qui étaient auparavant consolidées sont maintenant présentées à leur juste valeur. Toutes les participations qui étaient auparavant présentées à leur juste valeur le demeurent.

Les chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ont été retraités en conséquence. Les principales incidences de ce redressement sont une augmentation de 22,3 M\$ des investissements à impact économique québécois, une diminution de 27,9 M\$ des placements, une diminution de 20,0 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et une élimination de la part de l'actionnaire sans contrôle de 25,3 M\$.

Le total des capitaux propres et l'actif net par action ordinaire au 31 décembre 2006 ainsi que la perte nette et la perte nette par action ordinaire pour la période de six mois terminée le 30 juin 2006 n'ont pas été affectés par ces modifications.

### Instruments financiers

Le 1er janvier 2007, la Société a appliqué sans retraitement des états financiers antérieurs, les exigences du chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation du Manuel de l'ICCA. La Société étant une société de placements, les modifications de conventions comptables découlant de l'application de ce chapitre sont alors restreintes à certains éléments.

Cette modification n'a pas d'incidence sur la perte nette et la perte nette par action ordinaire de la période, ainsi que sur la valeur nette par action ordinaire au 30 juin 2007.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 4 Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863) qui s'appliqueront à la Société à compter du 1er janvier 2008. Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'information, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Il est à noter que le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » sera remplacé par les chapitres 3862 et 3863. Ces deux chapitres visent à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de l'entité, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer.

Ces nouvelles normes visant spécifiquement l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats de la Société.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 5 Investissements à impact économique québécois

a)

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006 retraité	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Non garantis				
Actions ordinaires	116 885	117 408	99 802	105 136
Actions privilégiées	121 676	93 768	114 815	96 563
Débentures et avances	134 064	128 006	110 594	107 406
	372 625	339 182	325 211	309 105
Garantis				
Débentures et avances	6 313	5 130	7 333	6 595
	378 938	344 312	332 544	315 700

Les ententes d'investissements à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débentures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 10,7 % (10,1 % au 31 décembre 2006) et ont une durée moyenne résiduelle de 4,77 années (4,60 années au 31 décembre 2006).

b) La répartition des investissements et des engagements par secteur d'activité s'établit comme suit :

Secteur d'activité	Au 30 juin 2007					Engagement total \$
	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisées \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	
Coopératives	36 849	(5 543)	31 306	-	200	31 506
Industriel	141 648	(3 387)	138 261	11 684	-	149 945
Santé et biotechnologies	58 625	(16 939)	41 686	3 097	-	44 783
Télécommunications	39 814	600	40 414	4 250	-	44 664
Technologies de l'information	44 938	(5 187)	39 751	1 242	92	41 085
Fonds d'investissement	57 064	(4 170)	52 894	48 100	-	100 994
Total	378 938	(34 626)	344 312	68 373	292	412 977

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Secteur d'activité	Au 31 décembre 2006 retraité					
	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisées \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	Engagement total \$
Coopératives	37 494	(2 242)	35 252	1 316	775	37 343
Industriel	118 904	(3 566)	115 338	29 162	-	144 500
Santé et biotechnologies	51 734	(9 896)	41 838	9 263	-	51 101
Télécommunications	34 386	2 960	37 346	4 558	-	41 904
Technologies de l'information	36 966	(2 710)	34 256	6 602	92	40 950
Fonds d'investissement	53 060	(1 390)	51 670	52 103	-	103 773
<b>Total</b>	<b>332 544</b>	<b>(16 844)</b>	<b>315 700</b>	<b>103 004</b>	<b>867</b>	<b>419 571</b>

\* Les fonds engagés mais non déboursés et les cautions n'apparaissent pas à l'actif.

c) Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des montants ont été engagés par la Société mais non encore déboursés à la fin de la période. Les débours futurs sont assujettis au respect de certaines conditions. En supposant que les conditions seront respectées, l'échéancier estimé des paiements exigibles d'ici la fin de la période et au cours des prochains exercices se terminant les 31 décembre est le suivant :

	\$
2007 (6 mois)	27 050
2008	18 155
2009	15 168
2010	4 000
2011	4 000
	<hr/>
	<b>68 373</b>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 6 Placements

### a) Répartition des placements par instrument

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006 retraité	
	Coût non amorti \$	Juste valeur \$	Coût non amorti \$	Juste valeur \$
Obligations				
Fédérales	71 871	69 524	79 514	79 274
Provinciales ou garanties	115 305	112 806	125 949	125 819
Institutions financières	53 457	52 736	57 187	57 616
Sociétés	31 294	30 914	31 466	31 936
	271 927	265 980	294 116	294 645
Actions privilégiées	16 582	15 676	10 611	10 700
Parts de fonds de fonds de couverture	15 000	15 339	-	-
Total	303 509	296 995	304 727	305 345

### b) Répartition des obligations par échéance

Échéance	Au 30 juin 2007			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	-	195 674	76 253	271 927
Valeur nominale	-	193 588	76 859	270 447
Juste valeur	-	190 875	75 105	265 980
Taux moyen nominal	0,00%	4,68%	4,39%	4,60%
Taux moyen effectif	0,00%	4,42%	4,54%	4,45%

  

Échéance	Au 31 décembre 2006 retraité			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	5 085	147 553	141 478	294 116
Valeur nominale	5 050	144 367	141 480	290 897
Juste valeur	5 081	147 361	142 203	294 645
Taux moyen nominal	5,48%	4,91%	4,38%	4,66%
Taux moyen effectif	4,30%	4,23%	4,37%	4,30%

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 7 Comptes débiteurs

	Au 30 juin 2007 \$	Au 31 décembre 2006 retraité \$
Intérêts à recevoir sur les placements	2 900	2 971
Intérêts à recevoir sur les investissements	1 611	1 311
Taxes de vente à recevoir	267	195
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	112	87
Autres comptes débiteurs	2 075	1 192
	<hr/>	<hr/>
	6 965	5 756
	<hr/>	<hr/>

## 8 Capital-actions

### Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, participatives, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 325 000 000 \$ d'ici le 28 février 2011, date de la dernière période de capitalisation. Cependant, dans ses trois dernières périodes de capitalisation, la Société pourra émettre, pour atteindre son capital autorisé, des actions pour un montant supérieur à 150 000 000 \$ puisqu'elle devra procéder au rachat des actions émises depuis au moins sept ans pour les actionnaires qui en feront la demande. Chaque période de capitalisation, d'une durée de 12 mois, débute le 1er mars de chaque année. La limite cumulative sera de 875 000 000 \$ au 28 février 2008.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Émis et payé	Au 30 juin 2007 \$	Au 31 décembre 2006 \$
68 683 496 actions ordinaires (64 139 488 au 31 décembre 2006)	696 598	650 197

Au cours la période, la Société a émis 4 623 220 actions ordinaires (7 675 384 pour l'exercice 2006) en contrepartie de 47 203 150 \$ en espèces (79 543 500 \$ pour l'exercice 2006).

Au cours de la période, la Société a racheté 79 212 actions ordinaires (136 150 pour l'exercice 2006) en contrepartie de 808 752 \$ en espèces (1 401 258 \$ pour l'exercice 2006).

Ces données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

## Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

De plus, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 9 Impôts sur les bénéfices

La Société est assujettie à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2006</b>
	\$	\$
Impôts exigibles	(1 642)	708
Impôts futurs	(3 680)	(2 416)
	<u>(5 322)</u>	<u>(1 708)</u>

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2006</b>
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 39,02 %	(7 703)	(4 444)
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et le revenu imposable et autres éléments	2 381	2 736
	<u>(5 322)</u>	<u>(1 708)</u>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>31 décembre 2006</b>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Moins-value (plus-value) non réalisée	8 082	3 934
Amortissements des primes sur obligations	514	595
Autres	(417)	54
	<hr/>	<hr/>
	8 179	4 583
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(36)	(120)
	<hr/>	<hr/>
Actifs d'impôts futurs, montant net	8 143	4 463
	<hr/>	<hr/>

d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 35 % (50 % avant le 24 mars 2006) de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 875 \$ (1 250 \$ avant le 24 mars 2006).

## 10 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2006</b>
	\$	retraité \$
Augmentation des comptes débiteurs	(1 184)	(414)
Diminution des impôts sur les bénéfices	(2 263)	(2 980)
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(193)	(113)
	<hr/>	<hr/>
	(3 640)	(3 507)
	<hr/>	<hr/>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 11 Opérations entre apparentés

Les principales ententes entre la Société et les sociétés du Mouvement des caisses Desjardins sont les suivantes :

- La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque inc. (« DCR »), société du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et aux objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice suivant celui où la valeur nette des actifs de la Société aura atteint 750 000 000 \$. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de la Société dans certains fonds.

- La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.
- La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec, société du Mouvement des caisses Desjardins, les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. La durée de cette convention est de un an à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin. Elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un préavis écrit de trois mois donné par l'une ou l'autre des parties.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société est apparentée au Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>31 décembre 2006</b>
	<b>\$</b>	<b>retraité \$</b>
Bilans		
Caisse centrale Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 980	16 415
Capital Desjardins inc.		
Placements	19 751	23 788
Desjardins Capital de développement (Fonds régionaux)		
Comptes débiteurs	3	318
Comptes créditeurs et charges à payer	205	119
Desjardins Capital de risque inc.		
Comptes débiteurs	-	218
Comptes créditeurs et charges à payer	50	-
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Placements	15 339	-
Desjardins Innovatech SEC		
Comptes créditeurs et charges à payer	-	270
Fiducie Desjardins inc.		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 130	47
Comptes créditeurs et charges à payer	343	505
Valeurs mobilières Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	569	1 007

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2006</b>
	\$	retraité \$
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	219	96
Capital Desjardins inc.		
Intérêts et dividendes sur les placements	525	605
Perte à la cession de placements	-	(6)
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	(393)	(136)
Desjardins Capital de risque inc.		
Frais de gestion	9 896	9 402
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	339	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	192	177
Fiducie Desjardins inc.		
Intérêts et dividendes sur les placements	44	9
Services aux actionnaires	740	932
Valeurs mobilières Desjardins		
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	82	120

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2007 et 31 décembre 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 12 Instruments financiers

### Juste valeur

La juste valeur des comptes débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

### Risque de crédit

Le risque de perte lié au crédit pour les placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec des sociétés affichant une bonne cote de solvabilité. Par conséquent, la Société estime que le risque d'inexécution et de crédit à l'égard de ces instruments est faible.

### Risque de devises

Les investissements incluent des titres sujets à une fluctuation de valeur en fonction des fluctuations du dollar américain pour une juste valeur de 40,5 M\$ (44,4 M\$ au 31 décembre 2006).

### Risque de taux d'intérêt

La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt au taux moyen pondéré de 3,71 % (taux moyen pondéré de 3,76 % au 31 décembre 2006); les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt.

La Société n'est pas contrepartie à des instruments financiers dérivés.

## 13 Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter le changement de convention comptable portant sur les critères utilisés pour déterminer si une participation dans une société de placements doit être consolidée ou présentée à sa juste valeur (note 3).

## 14 Relevé du coût des investissements à impact économique québécois

Le relevé du coût des investissements à impact économique québécois accompagné d'un rapport des vérificateurs est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social de la Société, sur son site Internet et sur SEDAR.